

COMMUNE D'OBERHAUSBERGEN

Département
du Bas-Rhin

Arrondissement de
Strasbourg

Nombre de
conseillers élus :
27

Conseillers en
fonction :
27

Conseillers
présents :
17

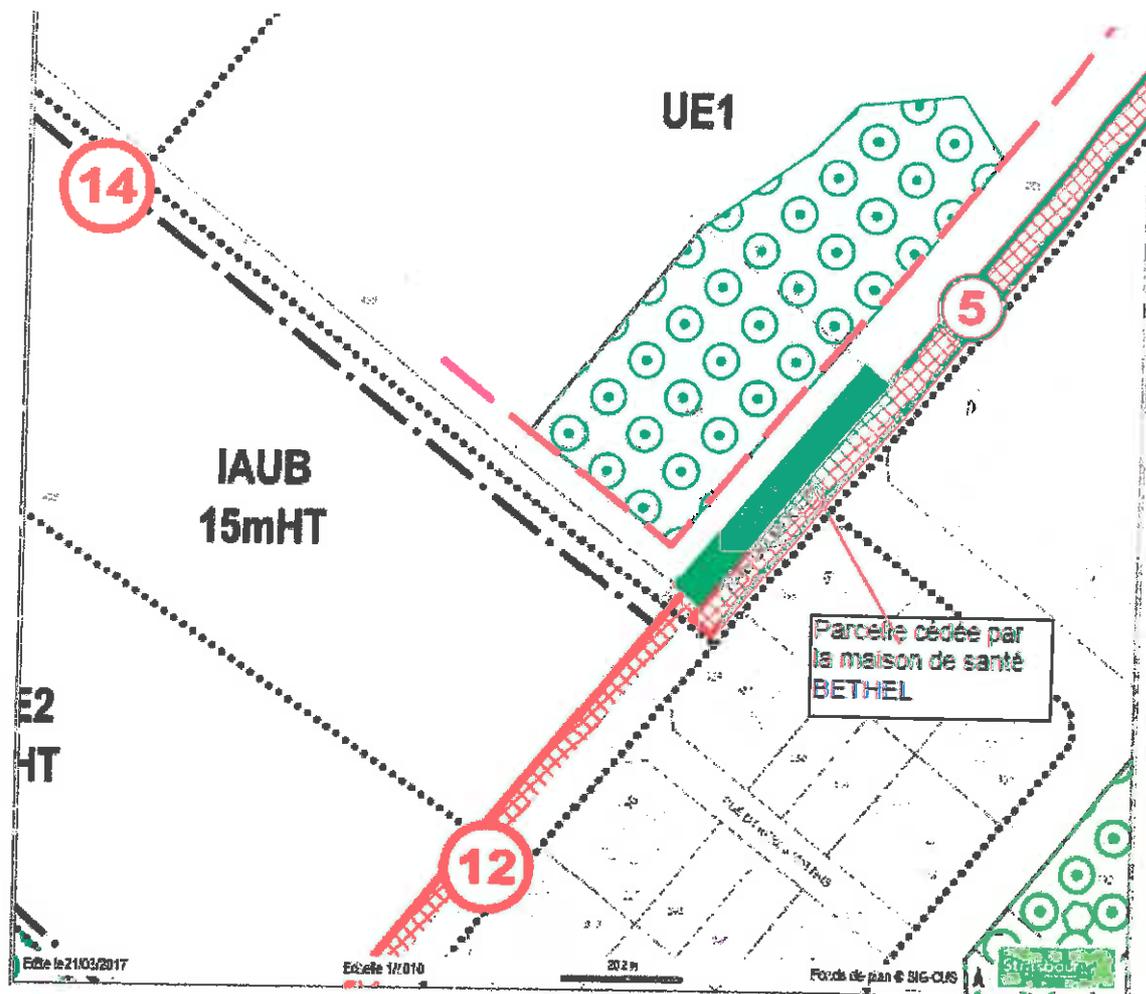
**Extrait du procès-verbal des
délibérations du Conseil Municipal**

Séance du lundi 12 juin 2017

Sous la présidence de M. Théo KLUMPP, Maire

*B/ Régularisations foncières : aménagement de trottoir et réalisation de la
piste cyclable rue du Moulin*

M. le Maire informe les membres du Conseil Municipal que le projet d'aménagement du trottoir et de réalisation de piste cyclable rue du Moulin nécessite l'acquisition par l'Eurométropole d'une parcelle, à incorporer à la voirie métropolitaine, selon l'extrait de plan ci-dessous :



Cette parcelle de 2,58 ares, propriété de l'association AMRESO-BETHEL (Association des Amis de la Maison de Retraite et de Soins d'Oberhausbergen) sera acquise par l'Eurométropole au prix négocié et en plein accord avec les propriétaires de 2 500 € l'are, soit un montant total de de 6 450 €.

Conformément à la législation en vigueur, le Conseil Municipal est appelé à donner son avis.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

EMET UN AVIS FAVORABLE

Concernant le projet d'acquisition par l'Eurométropole de la parcelle cadastrée lieudit : « Mittelbreit », section 5 n° 432/17 de 2,58 ares pour un montant de 6 450 € afin d'y aménager un trottoir et une piste cyclable.

Adopté à l'unanimité

Pour extrait conforme,

Le Maire,

Théo KLUMPP

